

Paris, le 22 mai 2019

## Brader les DIR ne suffit pas : Les agents doivent aussi y passer !

Depuis les assises de la mobilité, **les annonces vont bon train concernant l'avenir des routes nationales**, à grand renfort de rapports d'expertise en tous genres et d'annonces auprès des agents des DIR (Directions Interdépartementales des Routes) et de la presse.

Sans parler de **l'effet potentiellement « papillon » de la création de la collectivité européenne d'Alsace** confirmé par l'annonce présidentielle d'un nouvel acte de décentralisation dans le domaine des transports (entre autres).

Les arbitrages seraient pris mais non communicables, crise des gilets jaunes oblige. **Mais quels seraient donc ces arbitrages ?**

Une chose est certaine, **toutes les hypothèses de travail partent d'un postulat unique : le « modèle DIR » a vécu.** Et ce non pas par ce qu'il ne fonctionne pas, mais parce qu'il n'a plus les moyens de fonctionner !

Dès lors, **leur vente à la découpe à destination des collectivités, des sociétés d'autoroute ou au bénéfice d'un établissement public industriel et commercial apparaît comme la panacée** pour de nombreux acteurs : ceux qui ont déjà décidé de jeter l'éponge et ceux qui sont intéressés pour vendre les DIR au plus offrant.

Alors oui, sans réaction, le gouvernement s'apprête à brader l'unité de gestion du réseau routier national structurant. **Aux frais du service public républicain mais aussi aux frais des agents !!**



Car, pour que la sauce prenne, il faut baisser la masse salariale !  
Dès lors, l'imagination n'a plus de limite...



## Et à ce jeu tout est permis...y compris brader les agents !

Il se murmure ainsi que **d'aucuns portent en haut lieu des solutions « originales » pour permettre la poursuite des baisses d'effectifs**: augmenter la fréquence de retour des astreintes, assouplir le système « garanties minimales/ repos compensateurs », voire mutualiser les astreintes entre CEI.

En gros, **encore augmenter la pression sur les personnels OU faire reculer le niveau de service rendu à nos concitoyens**, sans qu'ils n'en soient jamais informés.

Avec au programme **le plafonnement des Heures Supplémentaires** :

- **ne plus intervenir** sur tous les événements, ou à tout moment sur tout type de routes
- **ne plus intervenir** lorsqu'un véhicule est arrêté sur BAU, cesser d'intervenir systématiquement 24 h/24 sur certaines routes en cas d'incident ou d'accident
- **ne plus intervenir** que pour remettre en état la route, dans les cas où le dégagement des véhicules et l'épandage d'absorbant ne suffiraient pas, et de mettre en place pour ce faire une équipe d'intervention mutualisée, à l'échelle de plusieurs CEI, voire d'un district.



Cela avec pour objectif affiché **de diminuer drastiquement des heures supplémentaires** qui « pousse[nt] les agents à défendre un haut niveau de service ». Le monde à l'envers...

Et puis ensuite **simplifier les modes d'organisation et de rémunération** avec au programme **redéfinition de l'astreinte, redéfinition des notions « de programmé » et « d'inopiné »** pour éviter les « effets d'aubaine », plus globalement **diminution drastique de la part variable de la rémunération** dont l'abandon de la notion d'ISH, **réduction du nombre de classes de CEI**, tout cela dans le cadre du passage au RIFSEEP.

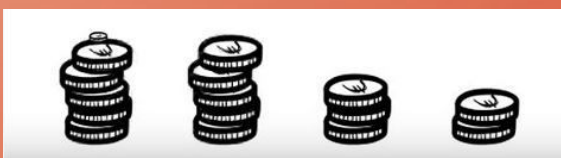
Ah le RIFSEEP ! **Formidable outil pour faire baisser les rémunérations !** Et d'aucuns veillent scrupuleusement à ce que rien ne soit à l'avantage des agents : « l'intégration d'une bonne partie du coût du service fait dans l'IFSE **doit être accompagnée d'une obligation de réalisation de ces obligations et de modalités de « sanction » en cas de non réalisation** ; le système de sanctions doit être effectif, proportionné et dissuasif (par exemple une retenue de 1/30<sup>e</sup> pour tout jour où les obligations n'ont pas été respectées), sinon, il y a un risque important que certains agents considèrent l'IFSE comme acquise et s'« arrangent » pour ne pas effectuer toutes leurs obligations ».

Tout ceci en attendant que la loi de « transformation » de la Fonction Publique n'oblige à **transformer les fonctionnaires d'aujourd'hui en agents contractuels d'un potentiel établissement public demain...**

En résumé, la recette magique des décideurs du moment et de ceux qui les conseillent est :

**EPIC + redéfinition des niveaux de service + révision forcée du système de rémunérations = SOLUTION**

**Sauf que cette « solution », ce sont les usagers et les agents qui vont la payer de leur poche!**



**Alors il est temps de dire NON !!**

**Il existe d'autres solutions et la cure d'austérité n'est pas une fatalité !**